

Le concours « Appel à projets jeunes »

Lancé par la MSA, il favorise la prise de responsabilité des jeunes et leur participation à l'évolution des territoires ruraux.

- Pour s'y inscrire, être un groupe de 3 participants âgés de 13 à 22 ans, vivant en milieu rural ou assurés à la MSA.
NB : Un correspondant jeunesse de la MSA accompagne le projet dès son inscription et tout au long de sa réalisation.
- Les projets peuvent porter sur les thématiques suivantes :
 - culture et événements grand public
 - éducation et exercice de la citoyenneté
 - lutte contre les violences et les discriminations
 - inclusion de personnes fragiles
 - prévention en santé
 - environnement et économie sociale
 - promotion de l'agriculture
- L'appel à projets se déroule en 2 étapes :
 1. Concours local ; les groupes sélectionnés par le jury de la MSA reçoivent des bourses pour mener à bien leurs projets. Certains de ces projets sont choisis par le jury pour concourir au niveau national
 2. Concours national ; ils reçoivent des bourses allant de 1 500€ à 2 500€
- Le projet pourra être sélectionné pour le concours local et pour le concours national en fonction de :
 - l'implication des participants
 - l'impact de l'action sur le territoire
 - la dimension solidaire du projet
 - son originalité et sa qualité

*Ne pas hésiter pas à demander conseil au correspondant projets jeunes de votre MSA.
Pour obtenir des renseignements et retirer un dossier de candidature, contacter
Matthieu PAYER au 04 79 62 87 40*

Date limite de dépôt des candidatures : MERCREDI 25 NOVEMBRE 2020